

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT

Description du Cours : Ce cours analyse en profondeur l'environnement juridique, institutionnel et normatif régissant les activités de transport de marchandises et de personnes. Il couvre l'examen des codes sectoriels nationaux en République Démocratique du Congo (RDC), les conventions internationales applicables, ainsi que la maîtrise des procédures d'obtention des licences, agréments et autorisations d'exploitation nécessaires pour la conformité légale des opérateurs logistiques.

MODULE 1 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL NATIONAL (RDC)

Leçon 1.1 : Panorama des codes sectoriels de transport en RDC

Analyse détaillée de l'absence de loi-cadre unique et étude des textes spécifiques par mode : loi n° 10/014 du 31 décembre 2010 relative à l'aviation civile, ordonnance-loi 66-98 du 14 mars 1966 portant Code de la navigation maritime, loi 78-022 du 30 août 1978 portant Code de la route, décret royal du 10 octobre 1908 sur la police des chemins de fer, et Code de la navigation fluviale et lacustre.

Leçon 1.2 : Cartographie des autorités de régulation et de contrôle

Examen des missions et prérogatives des institutions clés : Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, DGDA (douanes), RVA, OGEFREM (BESC), OCC (certification) et SCPT.

MODULE 2 : CONVENTIONS INTERNATIONALES ET INTÉGRATION RÉGIONALE

Leçon 2.1 : Accords et conventions multilatérales

Étude des grands textes régissant le commerce international et transfrontalier : Règles de Hambourg, Convention SOLAS, et Convention de Montréal de 1999 pour le transport aérien.

Leçon 2.2 : Harmonisation régionale en Afrique Centrale et de l'Est

Analyse des cadres réglementaires communautaires de la CEEAC et du COMESA visant à faciliter la fluidité des corridors de transport et à harmoniser les normes transfrontalières.

MODULE 3 : PROCÉDURES D'AGRÉMENT ET CONFORMITÉ DES ENTREPRISES

Leçon 3.1 : Typologie des licences et autorisations d'exploitation

Modalités d'obtention et tarification des licences d'exploitation aérienne (LEA), Certificats de Transporteur Aérien (CTA), agréments routiers et licences fluviales ou maritimes.

Leçon 3.2 : Constitution des dossiers d'agrément et exigences administratives

Maîtrise de la constitution des dossiers réglementaires : statuts notariés, RCCM, identification nationale, polices d'assurance, actes de cautionnement, qualifications des dirigeants et affiliations sociales (CNSS, INPP).